

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2024**

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Date d'envoi de la convocation : 10 septembre 2024

Date d'affichage : 10 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**Présidente de séance** : Michelle SAINTOUT, Maire

**Présents** : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Éliane ZAKA, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Claude GAUZARGUES, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Nicolas MIQUAU, Romain CERVINO, Laurie LAPOULE

**Absents excusés** : Martine MANDÉ, Patricia CÉCINAS, Rémi DENJEAN, Pierre BRAQUESSAC procuration à Marc DRUESNE, Olivier MANEIRO procuration à Claude GAUZARGUES

**Secrétaire de séance** : Laurie LAPOULE

**DÉLIBÉRATION N° 04-16092024 :**

**OBJET : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

- Vu le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,
- Vu l'alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020 portant délégations de pouvoirs à Michelle SAINTOUT, Maire,
- Considérant que Michelle SAINTOUT, Maire, est tenue de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné lecture du tableau des décisions prises depuis la réunion du Conseil Municipal du 29 juillet 2024.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Michelle SAINTOUT

La secrétaire de séance,  
Laurie LAPOULE



**ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 04-16092024**  
**TABLEAU DES DÉCISIONS**

Décision n°	Date décision	Forme de la décision	Objet de la décision	Montant
0752024	05/08/2024	Signature d'une proposition avec la société SINDELEC	Travaux Electricité dans le cadre du Marché de rénovation des façades de la Mairie (Lot 2) - Eclairages : - Câbles :	2 900,00 € HT - 3 480,00 € TTC 1 092,00 € HT - 1 310,40 € TTC
076/2024	05/08/2024	Signature d'une proposition avec la société CMPG	Travaux Métallerie dans le cadre du Marché de rénovation des façades de la Mairie (Lot 3)	5 180,00 € HT - 6 216,00 € TTC
077/2024	05/08/2024	Signature d'une proposition avec la société JérémY BEAUGENCY	Travaux Peinture dans le cadre du Marché de rénovation des façades de la Mairie (Lot 4) - Grilles : - Menuiseries :	2 530,00 € (TVA non applicable) 2 940,00 € (TVA non applicable)
078/2024	05/08/2024	Signature d'une proposition avec la société Anthony LAFOND	Travaux Zinguerie dans le cadre du Marché de rénovation des façades de la Mairie (Lot 5)	3 130,00 € HT - 3 756,00 € TTC
079/2024	20/08/2024	Signature d'une proposition avec la société Les Jardins de Guyenne	Tailles de haies complémentaires en périphérie des stades de la Commune	3 477,00 € HT - 4 172,40 € TTC
080/2024	20/08/2024	Signature d'une proposition avec la société LECOQ	Remplacement pompe de relevage sur une climatisation de l'école primaire	285,00 € HT - 342,00 € TTC
081/2024	22/08/2024	Signature d'une proposition avec la société ELICÈCHE	Réparation du dallage béton du site de Roubaneyre suite sinistre avec un tracteur et acté partiellement par les assurances	293,25 € HT - 351,90 € TTC
082/2024 DÉCISION QUI ANNULE ET REPLACE LA DÉCISION N° 023/2024 DU 08/03/2024	27/08/2024	Signature d'une nouvelle proposition avec la société LAURENT SÉCURITÉ & GARDIENNAGE	Foire de la chapelle les 31/08/2024 et 01/09/2024 : Prestation de gardiennage du 29/08/2024 au 01/09/2024	851,00 € (TVA non applicable)
083/2024	02/09/2024	Signature d'une proposition avec Alain FAYE, Facteur d'Orgues	Entretien et accord de l'orgue Wenner-Maille datant de 1892	395,00 € HT - 474,00 € TTC
084/2024	02/09/2024	Signature de propositions avec les sociétés suivantes : MCR AVEA CMPG	Stade Municipal : Remplacement de divers matériels dégradés suite au cambriolage du 14/08/2024 : <u>Société MCR</u> : Ajout d'un mat permettant la connexion du système d'alarme : <u>Société AVEA</u> : Remplacement des détecteurs et de la sirène d'alarme : <u>Société CMPG</u> : Remplacement du portail et de la porte d'entrée : Renforcement des portes des vestiaires :	613,25 € HT - 735,90 € TTC  675,00 € TTC  4 470,00 € HT - 5 364,00 € TTC 590,00 € HT - 708,00 € TTC
085/2024	13/9/2024	Signature d'une proposition avec la société LECOQ	Remplacement tourelle de la hotte du restaurant scolaire	2 371,40 € HT - 2 845,68 € TTC
086/2024	13/09/2024	Signature de propositions avec la société CMPG	- Changement roues du portail coulissant de la plateforme technique : - Création d'une cuve d'arrosage pour le service des espaces verts :	360,00 € HT - 432,00 € TTC 1 470,00 € HT - 1 764,00 € TTC